

## Conseil d'administration FNO : élection d'un nouveau Bureau

Le 18 mai dernier, le premier Conseil d'administration réuni depuis l'assemblée générale du mois d'avril a élu le nouveau Bureau. Rémy Benson de la région PACA fait son entrée en remplacement de Bernard Martin de la région Languedoc-Roussillon.

### Composition du Bureau

**Président** : Serge PREVERAUD

**Vices Présidents** : Emmanuel COSTE / Hubert SUREAU / Robert GLANDIERES

**Secrétaires généraux** : Michèle BOUDOIN / Frédéric NOIZET

**Secrétaires généraux adjoints** : Jérôme REDOULES / Franck DIENY

**Trésorier** : Maurice HUET

**Autres membres** : François MONGE / Nicolas MOUSNIER (JA) / Claude SOUCHAUD / Alain NOUVEL / Patrick SOURY / André DELPECH / Rémy BENSON (nouvel élu)

## Prix de l'agneau : la FNO dénonce une baisse injustifiée

Les éleveurs ovins français doivent faire face depuis plusieurs semaines à une **baisse inquiétante du prix de l'agneau**, qui si elle est constatée « traditionnellement » après les fêtes de Pâques, ne trouve, cette année en particulier, aucune justification aux yeux de la conjoncture européenne (prix élevé et faible offre – cf situation de marché ci-après).

La Fédération Nationale Ovine a dénoncé cette situation intolérable via un courrier envoyé aux familles de l'interprofession et un communiqué de presse pour interpeller ouvertement les opérateurs d'aval.

« Les signaux forts donnés par les Pouvoirs Publics pour relancer cette production à bout de souffle ne seront que causes perdues si le prix n'est pas là pour inciter à la production d'agneaux. Il s'agit d'un enjeu vital pour tous les maillons de la filière, des éleveurs aux opérateurs commerciaux en passant par les outils d'abattage, qui ne pourra aboutir, malgré tous nos efforts de Reconquête, que si les signaux du marché sont là ».

La FNO attend ainsi des opérateurs d'aval qu'ils jouent le jeu en matière de prix et de contractualisation et invite les syndicats départementaux et régionaux à organiser des rencontres pour en discuter ...

## PAC post-2013 : les réflexions avancent ...

A l'ordre du jour du dernier Conseil d'administration de la FNO, l'évolution de la PAC après 2013 est au cœur des discussions.

Alors que le Commissaire européen a souhaité lancé un débat public sur l'intérêt du maintien de la PAC et les attentes des citoyens vis-à-vis de l'agriculture, la FNSEA a d'ores et déjà mis un document de travail sur la table et souhaite échanger sur ce document « martyr » à l'occasion du prochain Conseil Fédéral du 17 juin. Ainsi la FNSEA espère aboutir à une position claire sur l'évolution de la PAC au plus tard à la rentrée.

Côté FNO, la réflexion avance et une concertation a été lancée entre productions de ruminants.

Au niveau du calendrier, la Commission européenne devrait présenter une communication concernant la PAC post 2013 d'ici la fin de l'année. Cette communication devrait être ensuite suivie d'une consultation publique officielle. Les propositions de la Commission européenne sont attendues courant du premier semestre 2011. Les négociations au niveau du Conseil devraient donc se dérouler durant plus ou moins 18 mois, délai moyen nécessaire à la codécision.

---

## En bref ...

---

### Moins d'un mois avant l'entrée en vigueur de l'identification électronique ....

Quelques semaines avant l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet du bouclage électronique, les choses semblent se caler dans la majorité des EDE. Les bons de commandes des boucles devraient être envoyés progressivement dans les élevages d'ici la fin du mois. Idem pour les plaquettes d'information officielles. Concernant la procédure de rebouclage des brebis, tous les EDE devraient être en mesure d'accepter les inventaires sous format informatique.

Pour assurer un déploiement optimal, l'APCA organise de fin juin à septembre des réunions d'information avec les responsables départementaux de l'identification pour traiter avec eux des aspects réglementaires et techniques liées à la mise en place de l'électronique.

Pour plus d'information, nous vous conseillons d'aller sur le site de l'institut de l'Élevage dans la rubrique « Identification et traçabilité animale » / « le coin de l'électronique » ([http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/spip.php?page=rubrique\\_espace&id\\_espace=937&id\\_rubrique=294](http://www.inst-elevage.asso.fr/html1/spip.php?page=rubrique_espace&id_espace=937&id_rubrique=294)).

---

### A la une du site internet Reconquête ...

- Une nouvelle licence professionnelle à St Affrique adaptée à la formation des techniciens ovins.
- Coût de production d'un kg d'agneau pour les fermes des réseaux d'élevage ovins d'Auvergne, Bourgogne, Loire et Rhône.
- Les résultats des premières sélections du Trophée Reconquête
- Viande bovine et ovine en Europe, quelles perspectives à l'horizon 2015 ? Une analyse sur les filières bovines et ovines par le Département Economie de l'Institut de l'Élevage.

Pour plus d'informations, RDV sur [www.reconquete-ovine.fr](http://www.reconquete-ovine.fr)

---

### Les programmes 2010 d'appui technique régionaux, presque validés ...

France Agri Mer a validé dernièrement la grande majorité des programmes régionaux d'appui technique pour l'année 2010. Seules trois régions dont les demandes ne correspondaient pas totalement au cadre national doivent revoir leur copie.

---

### Agneau Presto créé des restos sur des vélos ...

Du 7 au 13 juin 2010, Agneau Presto investit les rues de Paris avec ses Presto Mobiles pilotés par les chefs en vogue. Chaque jour de 12h à 14h à bord de triporteurs : démonstration de recettes et dégustations gratuites...

Pour plus d'information : [www.agneaupresto.com](http://www.agneaupresto.com)

Article rédigé pour la FNO par les vétérinaires Conseil des laboratoires



Chaque année, un certain nombre d'éleveurs se font piéger par les myiases sur leurs moutons. On entend par myiase, une affection provoquée par des larves de mouches (asticots) qui se développent sur la peau ou dans divers organes. Les ovins sont principalement touchés mais homme, bovins, caprins, chiens de troupeaux peuvent également être atteints. Cette parasitose d'évolution rapide n'est pas à sous estimer car souvent mortelle.



### 1 Mieux connaître son ennemi



Deux mouches sont responsables :

- *Lucilia sericata*, de couleur bleu-métallique qui vit surtout en plaine.
- *Wohlfahrtia magnifica* (qui n'a de magnifique que le nom) de couleur gris/noir avec un abdomen en damier caractéristique et des yeux rouge brique, qui vit en altitude.

### 2 La pathogénie

Ces deux mouches au stade adulte sont parfaitement inoffensives, c'est leur progéniture carnassière qui peut tuer vos moutons. En effet les larves (ou asticots) sont les réels responsables, elles ne peuvent se développer qu'en ingérant du tissu vivant. Elles s'accrochent à la chair des moutons par deux crochets, (l'animal ne peut s'en débarrasser en se léchant), puis sécrètent une salive qui pré-digère les chairs. Ces attaques entraînent une décomposition et une libération de toxines. Ces substances véhiculées par le sang, extrêmement toxiques pour le foie et les reins peuvent tuer très rapidement.

### 3 Les facteurs favorisants

L'attaque de myiases peut se faire même sur une peau saine mais toute altération de la peau peut favoriser leur apparition. Attirées par les matières organiques en décomposition et les zones du corps souillées par les matières fécales, l'urine ou la toison humide, les mouches pondent les œufs essentiellement sur la croupe, la ligne du dos, le garrot, les organes génitaux, les oreilles et les pieds . Les larves de stade 1 (L1) éclosent sur l'animal, se nourrissent de déchets de peau et de laine, puis muent en larves de stade 2 (L2) puis de stade 3 (L3) qui s'attaquent aux tissus vivants de l'animal. Les blessures causées s'infectant, elles attirent de nouvelles mouches... La prévalence des myiases s'accroît avec la chaleur et l'humidité, facteurs indissociables auxquels s'ajoute l'épaisseur de la toison (agnelles non tondues, brebis avant la tonte).

La sensibilité particulière des agneaux d'herbe semble s'accroître avec l'épaisseur de la toison et l'intensité des souillures fécales. Le risque de myiases de l'arrière-train est corrélé aux diarrhées. Un contrôle efficace des strongles digestifs et de la coccidiose est donc indispensable.

#### 4 Les périodes à risques

Le principal inconvénient de cette parasitose est sa rapidité de développement. Lorsque les conditions climatiques sont favorables, il faut à peine 12 heures à la larve de stade 1 pour éclore, et seulement 2 à 4 jours pour atteindre les stades 2 et 3. En 12 jours un œuf de *Lucilia sericata* se transforme en adulte capable de pondre 3000 œufs.

Les périodes les plus propices sont les périodes chaudes et humides. Autrefois considérée comme une pathologie d'été, les éleveurs rencontrent maintenant des myiases de Mai à Novembre. Est-ce une conséquence du réchauffement climatique ? Pour le moment aucune donnée scientifique ne permet de le dire.

#### 5 Quels sont les symptômes et comment les diagnostiquer ?

Les premiers symptômes les plus souvent décrits sont, une anxiété, de l'agitation, une perturbation de l'appétit qui évolue rapidement vers une anorexie, avec une douleur intense. La myiase évolue vers la mort de l'animal en deux à trois jours, par toxémie et/ou septicémie.

Les premiers signes d'alerte sont donc :

- Modification du comportement de certains individus (isolement)
- Tâches noirâtres sur la toison

De l'extérieur, on ne devine qu'une zone délainée et lésée, puis, la peau et une partie du tissu s'arrachent laissant apparaître des chairs infectées grouillant d'asticots. Le diagnostic est très facile mais s'effectue donc de façon tardive quand les lésions sont déjà gravissimes.

#### 6 Le Traitement

Il est impératif de tondre l'animal, d'appliquer un premier traitement avec un insecticide à effet rapide, par exemple un organophosphoré ou un pyréthrianoïde, afin d'éliminer les larves L2 et L3 déjà présentes, qui sont les plus dommageables pour l'animal. Si nécessaire, un hépatoprotecteur peut être ajouté ainsi qu'une antibiothérapie afin de lutter contre les surinfections.

Toutefois l'application d'insecticides directement sur des plaies peut aggraver la situation et affaiblir d'autant plus l'animal. Enfin ces traitements sont gourmands en temps à une période où les occupations ne manquent pas. **En conclusion mieux vaut prévenir...**

#### 7 La prévention

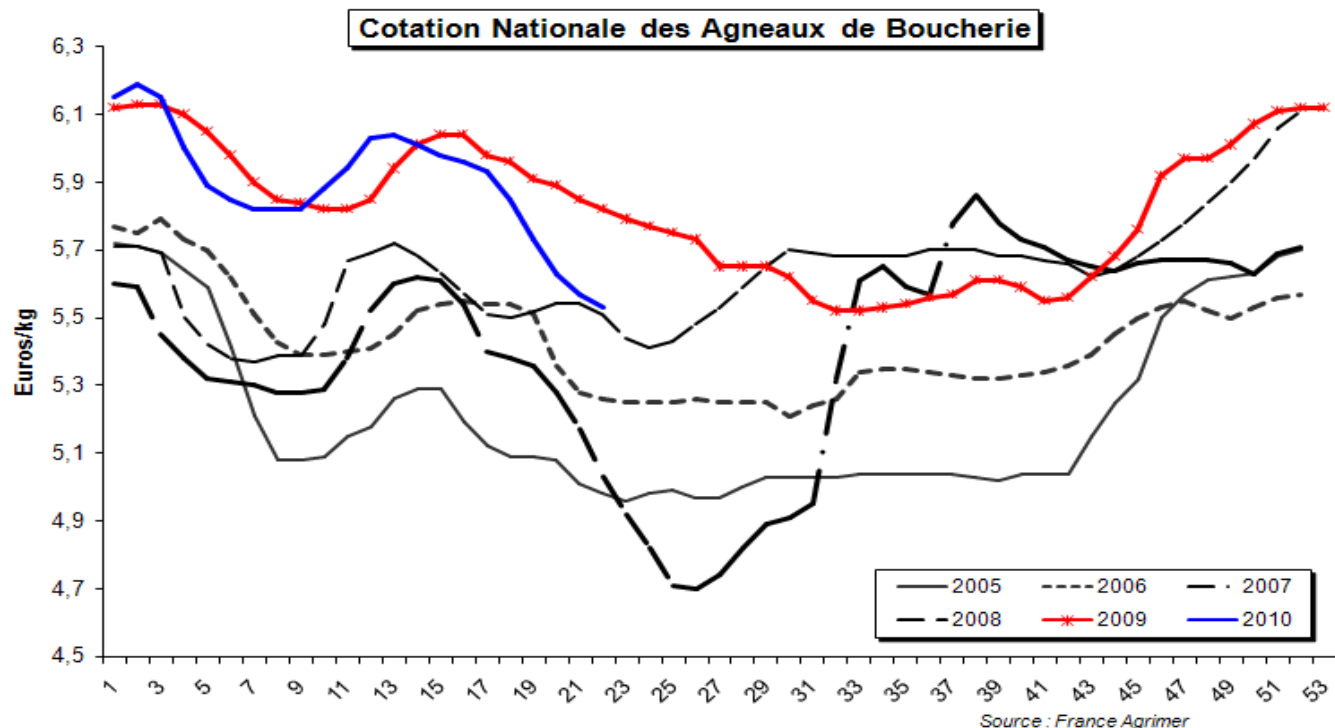
Tous les traitements du monde ne peuvent remplacer **l'hygiène, pierre angulaire de la protection**. Les conditions d'hygiène défavorables restent le premier facteur de risque d'apparition des myiases, en particulier celles à *Lucilia sericata*.

Les principes fondamentaux d'une hygiène contre les myiases sont :

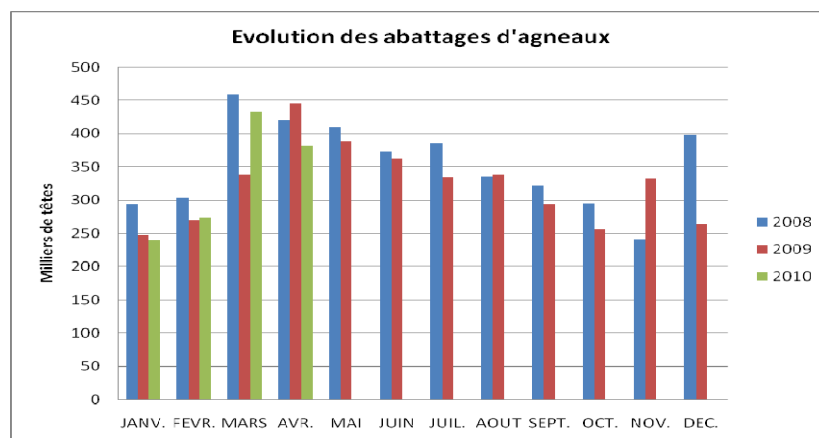
- la surveillance de l'état des pieds. Il convient de n'admettre sur les parcours que des ovins guéris du fourchet et du piétin (parage, anti-infectieux) et de mettre en place un passage régulier au pédiluve,
- la surveillance des plaies,
- la prévention et le traitement des diarrhées qui souillent la laine (coccidiose et les strongyloses digestives),
- attention au bouclage auriculaire avant et pendant la période à risque de myiases.

De nombreux produits peuvent être utilisés, ils s'appliquent par pulvérisation, par immersion. Il est indispensable de renouveler leur application en fonction de la rémanence (en générale une quinzaine de jours). L'utilisation de produits pour on permet de limiter ces applications (certains ont une rémanence de 4 mois).

## Situation de marché



## Abattages (source : Agreste)



Evolution des abattages d'agneaux entre janvier et avril 2010/09:

- + 1.97 % en têtes
- + 2.44 % en poids

Evolution des ovins de réforme entre janvier et avril 2010/09:

- - 2.91 % en têtes
- - 3.69 % en poids

## Consommation et prix de vente consommateurs (baromètre CIV)

	4 Sem fin 16MAY10			Cumul depuis le 1er janvier			Cumul annuel mobile				
	Evol Volume	Evol CA	Prix Moyen	Evol Volume	Evol CA	Prix Moyen	Evol Prix moy.	Evol Volume	Evol CA	Prix Moyen	Evol Prix moy.
<b>Viandes de boucherie</b>	-0,9%	-2,6%	10,05	-0,9%	-1,5%	9,69	-0,6%	-1,4%	-2,8%	9,76	-1,4%
<b>BOEUF</b>	-6,2%	-5,4%	12,40	-2,6%	-3,7%	11,38	-1,2%	-3,2%	-4,5%	11,59	-1,3%
<b>VEAU</b>	-6,4%	-2,0%	14,89	5,3%	4,4%	14,00	-0,9%	0,9%	-1,0%	14,09	-2,0%
<b>AGNEAU</b>	-6,5%	-5,5%	12,67	-2,8%	-1,1%	11,88	1,7%	-1,1%	-0,8%	11,91	0,3%
<b>PORC</b>	5,1%	0,6%	6,61	-1,6%	-2,4%	6,13	-0,8%	-2,5%	-4,6%	6,38	-2,2%
<b>CHEVAL</b>	-12,3%	-13,4%	13,33	-4,8%	-6,9%	12,90	-2,3%	-6,8%	-7,5%	13,15	-0,7%
<b>Produits Tripiers</b>	-5,9%	-7,7%	9,05	-6,7%	-5,7%	8,20	1,0%	-5,2%	-4,6%	8,27	0,7%
<b>Volailles</b>	6,8%	7,1%	7,17	6,4%	5,6%	7,07	-0,8%	3,3%	1,9%	7,14	-1,4%
<b>V. hachée fraîche bœuf</b>	-3,3%	-0,7%	9,46	0,0%	-0,8%	9,19	-0,8%	0,5%	-0,2%	9,20	-0,6%
<b>V. hachée surg. bœuf</b>	6,3%	2,4%	5,32	4,9%	3,2%	5,31	-1,6%	2,8%	4,0%	5,36	1,2%